

DECLARATION LIMINAIRE

SEMINAIRE DE RENTREE 28 AOUT 2023

Monsieur Le Recteur, Monsieur Le Directeur, Chèr(e)s collègues

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la réforme des retraites qui aboutit à l'allongement de la durée des cotisations et donc à l'allongement de la vie active pour les personnels que nous représentons.

Le rapport au travail et les conditions dans lesquelles il s'exerce sont au cœur des préoccupations des personnels administratifs.

Ils attendent des mesures fortes de la part de leur ministère.

C'est pourquoi nous rappelons ici notre revendication d'une juste et nécessaire revalorisation de nos métiers, tant au niveau des rémunérations que de la requalification de ses personnels.

En effet, la moindre attractivité de notre ministère est pour nous liée à la fois à la rémunération et aux conditions d'exercice de nos métiers

Nous attendons donc du nouveau ministre la reprise du plan de requalification gelé cette année.

Nous demandons le renforcement des moyens de l'académie pour la mise en œuvre des applications numériques et progiciels de gestion comme OPALE et RENOI RH dans les EPLE et les services. Le progrès informatique doit faciliter le travail des personnels et non pas être une fiction. Il ne doit pas occasionner des problèmes de paie à répétition ou des erreurs dans les avancements et promotions.

En ce qui concerne l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales sur l'adjoint gestionnaire, vous connaissez notre opposition dans ce domaine.

Nous notons que la convention proposée par le Conseil Régional d'Ile de France a été peu approuvée par les conseils d'administration des établissements scolaires. Nous attendons un suivi par le rectorat de ce dossier particulièrement sensible.

Nous souhaitons aussi que le Rectorat vérifie les conditions de rentrée dans les établissements qui accueillent les formations des lycées qui ont fermé. En effet, les travaux ne sont pas terminés ou ont laissé les établissements dans un état déplorable, de plus les personnels de direction et de gestion ont été très sollicités pendant leurs congés annuels pour préparer cette rentrée.

Parce qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement du service public de l'Education, nous demandons que les personnels administratifs soient mieux considérés.

Le ministère veut que toutes les élèves aient un professeur devant eux, et nous ne pouvons que souscrire à cela, mais nous demandons également que tous les postes administratifs soient pourvus et que les personnels en congé soient remplacés dans les établissements scolaires, les universités, comme dans les services académiques.

En conclusion, le SNASUB souhaite à tous les personnels à tous une bonne rentrée.

Par ailleurs, Le SNASUB a une pensée pour la famille du principal tué dans son collège à Lisieux

Le co-secrétaire académique

Section de Paris